

## 10 Port-Gentil

## Education/En prélude à la rentrée scolaire Les commerçants s'activent



Photo : Julie Nguimbi

De nombreuses librairies ont fait le plein de leurs surfaces en livres et cahiers.



Photo : Julie Nguimbi

Ici, l'étiquetage des articles.

RAD  
Port-Gentil/Gabon

*Entre commandes et affichage des prix, c'est le branle-bas de combat. L'heure des bonnes affaires – entendez la rentrée scolaire – pointe à l'horizon.*

LA rentrée scolaire 2019-2020 est à nos portes. Les libraires et autres vendeurs de fournitures scolaires se préparent d'un côté. De l'autre, ce sont les parents d'élèves. Si pour certains, les stocks sont prêts, d'autres attendent incessamment l'arrivée de leurs commandes. Pour les premiers cités, l'heure est à la préparation des rayons et à l'étiquetage.

Quelques jeunes compatriotes ont trouvé un boulot temporaire pour accompagner, orienter et conseiller la clientèle.

"Nous sommes déjà disposés à recevoir les parents d'élèves", rassure Mailick Mandengué de Livre+. L'établissement annonce des réductions de 5 à 10 % jusqu'à la fin de ce mois de septembre. D'autres structures, le cas de Pro Equipe, sont dans ce sillage pour tenir compte de la conjoncture économique du moment. Les boutiquiers des quartiers, pour coller à l'actualité, ont eux-aussi garni leurs échoppes de cahiers et de livres et autres fournitures scolaires. Mais en majorant quelque peu les prix. D'où l'importance



Photo : Julie Nguimbi

Les étagères sont bien garnies.

pour les parents, affirme un notable, de faire le tour des points de vente avant d'acheter. Pour des raisons diverses, les parents d'élèves n'affluent pas encore dans les marchés. Beaucoup attendent, parfois avec anxiété, les listes de fournitures quand viendra la rentrée administrative fixée au 16 courant.

Mais déjà, pesante, la fièvre de la rentrée scolaire est là. Graduellement, la température monte chez beaucoup de parents d'élèves – davantage au sein des familles nombreuses et démunies – à mesure que l'on approche de la date fatidique du 30 septembre fixée pour le début de l'école.

## Vie associative/La Voix des Oubliés/Droits de l'Homme La Voix des Oubliés dans les quartiers



Photo : Sidonie Ambonguila

Les responsables de la Voix des Oubliés lors de la rencontre.



Photo : Sidonie Ambonguila

L'assistance ayant pris part à la sensibilisation

FAE  
Port-Gentil/Gabon

*La sensibilisation qui se faisait jusque-là dans les prisons et les établissements scolaires se poursuit désormais dans les quartiers en collaboration avec les chefferies respectives.*

C'EST le chef de quartier Bac Aviation, Joseph Binguolous qui a inauguré récemment, au lieu-dit

"Fatima", la caravane conduite par la présidente de La Voix des Oubliés, Me Solange Yenou, venue échanger avec les habitants de cette zone. Intervenant en premier, Géraldine Ngoma, en sa qualité de secrétaire générale de ladite association, a édifié l'auditoire sur un certain nombre des questions posées. Quelles sont les raisons d'une privation de liberté ? Qu'est-ce qu'une garde à vue ? Quels

sont les droits des uns et des autres lorsque l'on fait l'objet d'une garde à vue ? Comment se faire assister par un avocat même lorsqu'on n'a pas d'argent pour le payer ? Ou encore qu'est-ce que la détention préventive ? Qu'est-ce qu'une infraction ? Qu'est-ce qu'un délit ? Qu'est-ce qu'un crime ? Qu'est-ce qu'un acte de torture ? Quelles sont les voies de recours lorsqu'on a subi un préjudice lors-

qu'on est en conflit avec la loi ? etc. Autant de questions qui ont été soulevées par l'assistance. Les éclairages fournis ont suscité un vif intérêt auprès du public. Me Yenou et plusieurs membres de sa délégation se sont volontiers pliés au jeu des questions-réponses qui a duré près de deux heures. Les participants ont été notamment heureux d'apprendre, entre autres, l'existence

d'une assistance judiciaire qui est, en fait, une aide financière accordée par l'Etat aux justiciables pour faire valoir leurs droits en justice, soit en demande, soit en défense. Elle a pour fondement la Loi n° 4/82 du 22 juillet 1982. Dans toutes les juridictions du pays, il existe un bureau d'assistance judiciaire auprès duquel on peut s'adresser. Cette initiative de l'association La Voix des Oubliés

s'inscrit, en réalité, dans le cadre d'un projet intitulé Défi (Développer et favoriser les initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique centrale) financé par la coopération française via l'ONG Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), a-t-on appris. La prochaine escale sera le quartier Océan-2, chez le chef Koumba Mousouami.